



Appli Parents

**Objet : Assemblée Générale**

A l'attention :

**de l'ensemble des Adhérents de  
l'Etoile de Voiron Gymnastique**

Voiron, le 15 septembre 2023

Madame,  
Monsieur,

La saison 2023-2024 marque une étape importante pour notre association dans la poursuite de son développement :

- ✓ renouvellement de notre certification FSCF
- ✓ du programme Atoutform' de la FSCF et de nos partenariats avec le CCAS de Voiron et Prescribouge
- ✓ du sport urbain «type « Parkour » et du sport loisirs

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale qui se tiendra :

**Vendredi 24 novembre 2023  
à 19h, Salle de l'Etoile de Voiron,  
Rue Jean-Baptiste Guimet à Voiron.**

Nous dresserons le bilan technique et financier de l'année écoulée et envisagerons ensemble notre plan de développement à court et moyen terme. Nous nous efforcerons de répondre à toutes vos questions. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

Nous comptons bien évidemment sur votre présence pour cet événement significatif.

Bien sportivement,

Pour le Conseil d'Administration,

**Fabien MARIE**

Président de l'Etoile de Voiron Gymnastique





## **EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR**

### **1 - MEMBRES ACTIFS**

- Les gymnastes licenciés , majeurs,
- Les parents de licenciés,
- Les membres de l'encadrement technique âgés de 18 ans ou plus,
- Les adhérents volontaires.

### **2 - ADHERENTS VOLONTAIRES**

Sont considérés comme membres actifs au titre d'adhérent volontaire, les personnes s'acquittant d'une cotisation personnelle, dont le montant est fixé chaque année par le conseil d'administration.

Pour la saison 2023 – 2024, la cotisation s'élève à 30,00 €.

Toute demande d'adhésion volontaire est soumise à l'agrément du Conseil d'administration.

### **3 - DROIT DE VOTE**

Disposent du droit de vote :

- Les gymnastes licenciés majeurs,
- Les parents de licenciés,
- Les membres de l'encadrement technique âgés de 18 ans et plus,
- Les adhérents volontaires à jour de cotisations,

**NOTA** : Plusieurs droits de vote ne se cumulent pas.

### **4 - POUVOIRS**

Chaque électeur présent ne peut représenter qu'un seul autre électeur, à condition d'en présenter le pouvoir écrit lors du vote.

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles.

### **5 - CANDIDATURES :**

Tout électeur peut faire acte de candidature.

Les candidatures sont recevables jusqu'au moment du vote. Les postes à pourvoir sont recevables jusqu'au moment du vote. Les postes à pourvoir pour la saison 2023 - 2024 seront déterminés lors de l'Assemblée Générale.





**A retourner au Président de  
l'E.D.V. GYM – B.P. 192 – 38505 VOIRON**

**Ou**

**A remettre au début de l'Assemblée Générale**

---

### DEMANDE D'ADHESION VOLONTAIRE

Mme, Mr : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Sollicite l'accord du Conseil d'Administration de l'E.D.V. GYM pour prendre part aux activités de l'association au titre d'ADHERENT VOLONTAIRE.

Je verse à cet effet la somme de 30 € représentant le montant de la cotisation pour la saison 2023 – 2024

A ..... Le ..... Signature

---

### ACTE DE CANDIDATURE

Mme, Mr : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Electeur au titre de (rayer les mentions inutiles) :

- Licencié majeur
- Parent de licencié
- Membre de l'encadrement technique (âgé de 18 ans ou plus)
- Adhérent volontaire

Déclare faire acte de candidature au Conseil d'Administration de l'E.D.V. GYM.

A ..... Le ..... Signature

---

### POUVOIR

Mme, Mr : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Dans l'incapacité réelle de participer à l'assemblée générale du vendredi 24 novembre 2023, donne par la présente pouvoir à

Mme, Mr : \_\_\_\_\_

Pour me représenter et prendre en mes lieux et place toutes décisions, participer aux votes et orientations à définir au cours de cette assemblée.

A ..... Le ..... Signature

